

Consultation publique

Modification du plan de répartition des élèves

3 octobre 2018

Roberval

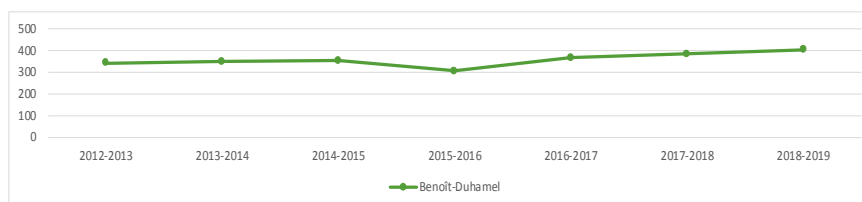
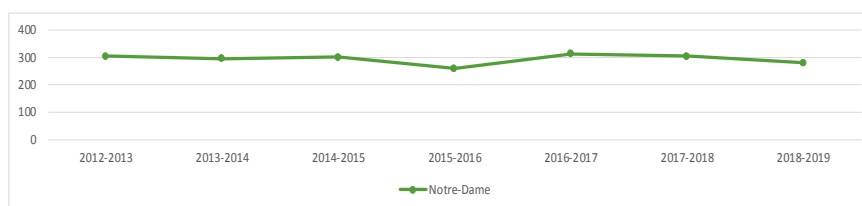
Buts de la consultation

- Consultation non obligatoire
- Faire connaître l'intention de la Commission scolaire quant à la nouvelle répartition des bassins des écoles
- Recevoir les commentaires ou suggestions des parents ou de la communauté

Objectifs de la nouvelle répartition

- Respecter les capacités d'accueil
- Équilibrer les clientèles entre les écoles
- Éviter le plus possible le transfert massif de la clientèle

Écoles	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Notre-Dame	303	295	300	259	313	304	279
Benoît-Duhamel	342	350	354	306	368	384	404



Roberval

Principe

En vertu de la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles de la Commission scolaire et de la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école, la Commission scolaire détermine le plan de répartition des élèves, en tenant compte de la capacité d'accueil des écoles respectives, des services éducatifs qui y sont dispensés et du transport scolaire.

Définitions

Capacité d'accueil d'une école

Le nombre de groupes ainsi que le nombre d'élèves par groupe qu'une école peut recevoir en tenant compte :

- du nombre d'élèves admis et inscrits à cette école;
- des règles de formation des groupes prévues à la convention collective;
- du nombre de locaux requis pour accueillir des classes spéciales;
- du nombre de locaux dont dispose l'école et de la configuration architecturale de l'école.

Plan de répartition des élèves

Configuration géographique d'un territoire desservi par chaque école, laquelle précise le nom des rues et, si nécessaire, les adresses telles qu'établies par la Commission scolaire.

Transfert d'un élève

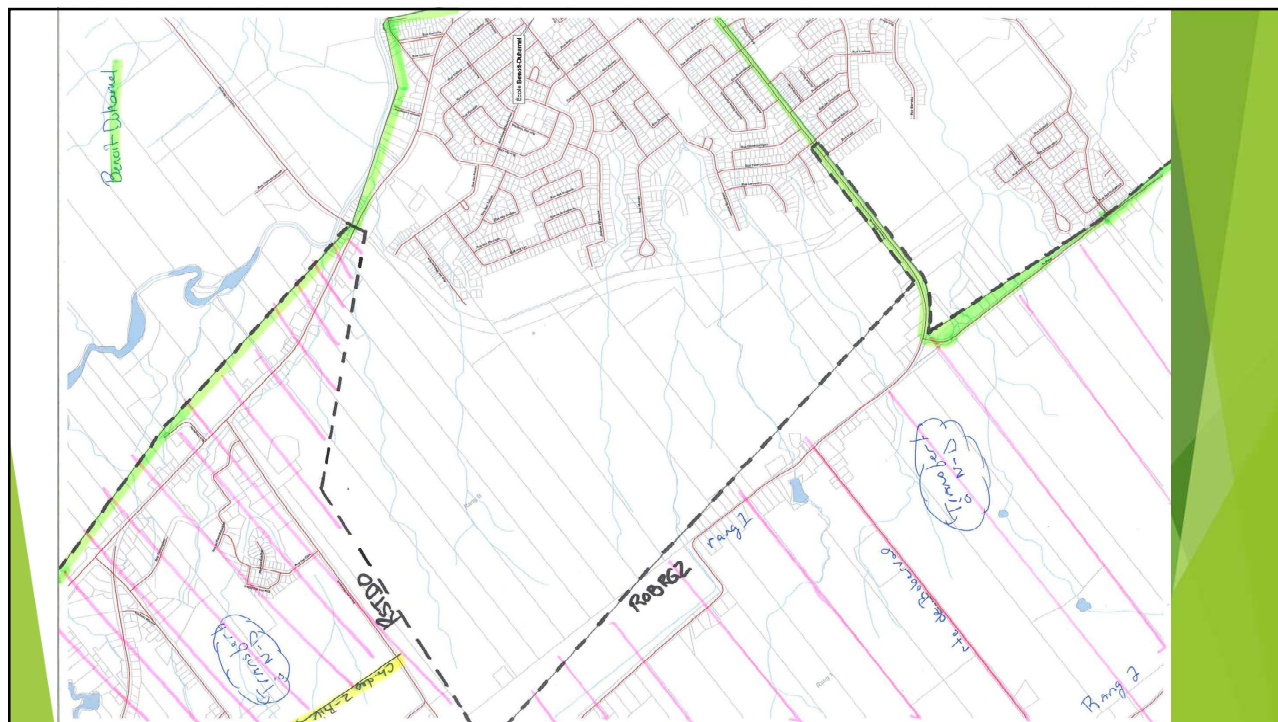
Le déplacement d'un élève d'une école à une autre en raison d'une capacité d'accueil atteinte dans son école d'origine.

Présentation des secteurs touchés

Secteur Roberval

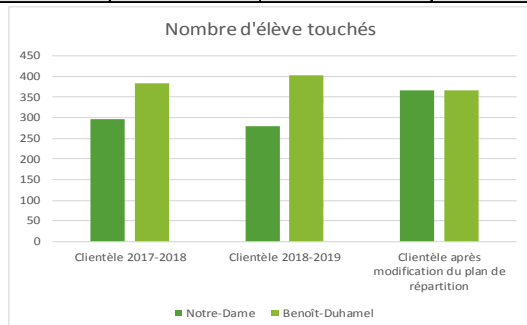
- Saint-Dominique
- Aéroport
- Rural (Rang 1 et suivants)





Nombre d'élèves touchés (approximatif)

Écoles	Clientèle 2017-2018	Clientèle 2018-2019	Clientèle après modification du plan de répartition
Notre-Dame	297	279	368
Benoît-Duhamel	384	404	368



Roberval ⇨ 56 élèves

Plans de répartition 2017-2018											
Secteur de Roberval											
Scénario # 6	Bassins/Degrés	Passe-Partout	Maternelle	1re	2e	3e	4e	Total	Benoit-Duhamel	Notre-Dame	
									384	297	
St-Dominique Rural (rg 1) Aéroport	7		13	11	6	14	5	56	-56	56	
Parcours #093 : 68/72 élèves, fait les deux écoles									Passe-Partout	40	15
Parcours #094 : 44/72 élèves, fait les deux écoles											
Parcours #095 : 49/72 élèves, fait les deux écoles									Total :	368	368
2018-06-07											

11

Raisons qui justifient le choix de ces secteurs

- Respecter le transport scolaire déjà existant
- Ne pas déplacer les élèves qui sont déjà à proximité de l'école
- Utiliser les bassins plus près des bassins existants (Saint-Félicien)

Date d'application

Dès la prochaine année scolaire
(à l'inscription)

Résultats de la consultation

- Pas de décision au conseil
- Les parents concernés recevront un courriel ou une lettre de l'école ou de la Commission scolaire